

**Concours BEL 2026,
Présentation des questions de spécialité en histoire
et recommandations pour le travail d'été**

Vous trouverez ci-joint la présentation des deux questions de spécialité histoire pour le concours de la BEL 2026. Il est vivement recommandé de lire en complément les lettres de cadrage disponibles sur le site de l'ENS Lyon.

Après chaque présentation figurent des recommandations pour le travail à réaliser au cours de l'été. Ce travail lequel devra être adapté à vos éventuel prérequis et à vos ambitions pour le concours.

« Le beau XIII^e siècle. Royaume de France, Empire allemand et Italie (1180-1270) »

I. Présentation de la question

Le sujet d'histoire médiévale porte sur une période réduite, 90 ans d'histoire du Moyen Âge central. Le jury précise que ces bornes chronologiques - 1180-1270 - renvoient à l'histoire politique du royaume de France : 1180 pour l'avènement du roi **Philippe-Auguste** ; 1270 pour la mort du roi **Louis IX** (fait saint 27 ans après sa mort, en 1297, donc l'histoire de sa canonisation ne fait pas partie du sujet). Pour autant, le jury indique dans l'intitulé de la question et dans la lettre de cadrage qu'il n'entend pas faire porter la question plus particulièrement sur le Royaume de France. Par ces indications temporelles, le jury souhaite simplement offrir un *terminus a quo* et un *terminus ad quem* clairs quant aux documents qui devront faire l'objet d'explications de texte au cours de l'année et quant au document qui pourra aussi être donné au concours. De fait, **trois espaces géographico-politiques sont à égalité au programme : outre le Royaume de France, l'Empire allemand et l'Italie. Et l'objectif de cette question est de dresser un tableau thématiquement large de la période permettant de questionner la notion de « beau XIII^e siècle », soit d'une sous-période du Moyen Âge qui a longtemps été considérée comme lumineuse : d'une part pour son histoire (dont une croissance plurielle, des réalisations architecturales gothiques exceptionnelles), d'autre part en comparaison des XIV^e et XV^e siècle qui ont été marqués à la fois par l'épidémie de peste noire et par la Guerre de Cent Ans.**

La présentation de cette question sera structurée autour de trois grands axes : les aspects politiques, les aspects religieux, les aspects économiques et sociaux.

Les aspects politiques constituent un premier grand axe par lequel il semble logique de commencer afin de fixer le cadre géographico-politique de la zone au programme.

Il s'agira d'abord d'étudier comment sont organisés politiquement ces espaces. La France constitue un royaume dirigé par un souverain héréditaire. Au XIII^e siècle, lorsque règnent successivement trois souverains - **Philippe II, dit Philippe Auguste** (1180-1223), **Louis VIII, dit le Lion** (1223-1226) et **Louis IX, dit le Prud'homme** (1226-1270) -, les rois s'imposent sur leurs vassaux et le pouvoir royal se renforce, tandis que les rois augmentent la superficie des territoires qui sont possession de la couronne (1204, prise de Château Gaillard aux Andelys, la Normandie jusque-là sous contrôle anglais est intégrée au royaume par Philippe Auguste ; le comté de Toulouse passe progressivement à la couronne de France, une première

partie du comté en 1229 à la fin de la croisade des Albigeois, complètement après la fin de la période au programme en 1271 avec le fils de Louis IX, Philippe Le Hardi). Pour autant, le système est encore féodal et les rois laissent localement une grande autonomie aux seigneurs dès lors qu'ils leur sont fidèles et qu'ils respectent la *doxa* chrétienne latine. L'organisation politique est plus compliquée dans la zone allemande ou la zone italienne qui sont toutes les deux constituées d'une multitude d'États. **L'Empire allemand (qui existe depuis le X^e siècle, précisément depuis 962) est un regroupement d'« États impériaux » souverains** dont les dirigeants ont le titre de princes électeurs. Ces États souverains sont unis dans le cadre de ce qui est devenu au milieu du XII^e siècle le **Saint Empire romain germanique** (le terme saint est attesté à partir de 1157). Il existe une **diète d'Empire** (= une assemblée d'Empire où siègent les souverains des différentes parties de l'Empire ; elle doit leur permettre de trouver des solutions à leurs différends). Par ailleurs, les « États impériaux » élisent d'abord un roi, lequel est dans un deuxième temps couronné empereur par le pape. Enfin, dans l'Empire, il n'y a pas toujours de cohérence géographico-politique puisqu'en font partie des États situés hors de la zone allemande (Arles, l'Italie du nord) et que, par ailleurs, à partir du début de la période au programme l'Empereur devient aussi le souverain du Royaume de Sicile incluant l'île et l'Italie du sud. La période au programme est celle d'un renforcement du pouvoir de l'Empereur sur les princes allemands et sur les territoires situés hors d'Allemagne, en particulier en Italie (politique initiée par **Frédéric Barberousse** empereur de 1155 à 1190, donc seulement 10 ans de son règne sont au programme ; confirmée par son fils **Henri VI** de 1190 à 1197 ; puis par **Otton IV** de 1197 à 1215, et enfin par **Frédéric II** 1215-1250). Mais l'intérêt de Frédéric II pour le Royaume de Sicile et les conflits persistants avec la papauté le conduisent à centrer sa politique sur la partie méridionale des États qu'il dirige, au détriment de la zone allemande. Après Frédéric II, les tensions avec la papauté conduisent à laisser le trône impérial vacant pendant ¼ de siècle, de 1250 à 1273 (période dite du **grand interrègne**). **L'Italie est, encore moins que l'Allemagne, une entité politique facilement appréhendable.** En effet, le territoire italien est morcelé en une multitude d'États qui ne sont même pas, à la différence de l'Allemagne, regroupés sous la tutelle d'un empereur. Ainsi, l'Italie comporte des territoires qui sont en réalité de plus en plus théoriquement sous le contrôle de l'Empereur du Saint Empire romain germanique (le Royaume d'Italie). De fait, les républiques urbaines peuvent être synonymes de grande puissance économique et politique (en particulier les Républiques de Gènes, Milan, Florence et de Venise) et l'autonomie communale concédée ne laisse vite au Royaume d'Italie qu'une existence formelle. Les États pontificaux - dont le souverain est le pape - occupent une superficie importante de la péninsule. Dans le cadre du sujet, la papauté doit donc être envisagée aussi comme une puissance temporelle dirigeant une partie importante de l'Italie du centre et de l'est, dont les limites évoluent au cours de la période en raison des revendications pontificales. Le sud de l'Italie est donc au XIII^e siècle lui intégré au Royaume de Sicile.

Le programme rend nécessaire d'étudier les tensions intra et interétatiques dans la zone au programme. A l'intérieur des États existent des conflits politiques, comme par exemple ceux qui opposent d'une part les comtes de Toulouse (**Raymond VI** et **Raymond VII**) aux rois de France dans le contexte de la Croisade des Albigeois, d'autre part le conflit majeur qui a divisé l'Italie entre **Guelfes** et **Gibelins**. **Sont aussi concernées les relations entre les zones au programme,** les relations entre la France et des États de l'Empire (notamment en 1214 au moment de la coalition constituée contre Philippe Auguste par le roi d'Angleterre Jean Sans Terre et l'Empereur Otton IV), des États de l'Empire et des États d'Italie (en particulier entre l'empereur et la papauté, échos de la Querelle des investitures datant du XI^e siècle, compliquée encore avec les désaccords sur la direction de la Sicile), des États d'Italie et la France (en particulier quand le frère de Louis IX, Charles d'Anjou devient roi de Sicile en 1266). **Il faut aussi connaître les grandes lignes des relations entre des États de la zone et certains des États situés hors de la zone, en particulier le Royaume d'Angleterre.** **Philippe**

Auguste, Frédéric I^{er} dit Barberousse et **Richard Cœur de Lion** ont décidé de participer à la 3^e croisade (1189-1192). Déjà au cours de la 3^e croisade, les relations de Philippe Auguste avec Richard Cœur de Lion avaient été mauvaises. Puis les conflits avec le successeur de Richard Cœur de Lion, **Jean sans Terre**, ont conduit à un affrontement militaire (siège puis prise en 1204 de la forteresse de Château Gaillard) qui s'est soldé par le rattachement de la Normandie à la France. Comme indiqué précédemment, Philippe Auguste a ensuite dû affronter, en 1214, une coalition militaire constituée par Jean sans Terre et l'empereur Otton IV. Le fils de Philippe Auguste, le prince Louis (futur Louis VIII), s'illustre en 1214 à la bataille de la Roche aux Moines. La **victoire de Bouvines**, aussi en 1214, permet à Philippe Auguste de renforcer son pouvoir sur les seigneurs de son royaume. Par ailleurs, elle conduit non seulement à une révolte des barons anglais, mais encore à la déposition d'**Otton IV** remplacé par **Frédéric II**. Dans un premier temps, les barons anglais promettent la couronne d'Angleterre au prince Louis, avant de lui préférer un souverain anglais (Henri III). Après la 3^e croisade, les « Guerres saintes » en Orient sont des initiatives isolées qui, pour autant, ont pu donner lieu à des tensions dans les zones au programme (la 4^e croisade entre 1202 et 1204 a été détournée par les Vénitiens ; la 5^e entre 1217 et 1221 n'a pas concerné les chevaliers français engagés au même moment dans la Croisades Albigeois ; la 6^e, celle de Frédéric II, parti excommunié par le pape, a été un simulacre de croisade dans laquelle n'ont été engagés que des Allemands avec comme objectif de permettre à l'Empereur d'être couronné Roi de Jérusalem ; la 7^e et la 8^e ont été voulues par Louis IX qui en avait fait le vœu, et seuls des Français y ont participé).

Les aspects religieux constituent un second axe central de la question.

Cette partie du programme nécessite de d'abord connaître les grandes structures religieuses qui sont un élément unificateur pour les trois zones au programme. Il faudra connaître l'organisation du clergé séculier et savoir expliquer son importance (archevêques, évêques, prêtres) dans l'encadrement de la piété des fidèles et l'évolution du recrutement comme de la formation de ce clergé (XIII^e siècle « Âge d'or de l'épiscopat français) en raison de l'application de la Réforme papale et des orientations données de sa conclusion au moment du Concile de Latran IV. Il sera nécessaire ensuite de connaître l'évolution du clergé régulier au XIII^e siècle. Sont présents dans les zones au programme des ordres traditionnels – Cluny et Cîteaux. En parallèle de ces ordres traditionnels appliquant la règle de Saint-Benoît, se sont développés depuis le XII^e siècle des ordres érémitiques (notamment l'ordre des Chartreux pour la France ou les ordres de Vallombreuse et de Camadolli pour l'Italie) et des ordres militaires dits de moines-soldats (dont les Templiers et les Hospitaliers, mais aussi pour l'Allemagne les Teutoniques et les Porte-Glaive cette fois au cours du XIII^e siècle). Les ordres mendiants apparaissent eux au début du XIII^e siècle ; l'histoire de leur émergence fait donc pleinement partie de la question (en particulier les Dominicains et les Franciscains et leurs versions féminines, les Dominicaines et les Clarisses). L'évolution des groupes de laïcs ayant choisi de suivre la voie évangélique – en particulier *Umiliati* et pénitents – sera aussi évoquée à la fois pour la capacité de l'Église à les inclure en son sein et pour leur instrumentalisation dans le but de faire revenir à l'Église des hérétiques. **Le Concile de Latran IV, puisqu'il date de 1215, devra être étudié** précisément (causes, déroulement, conséquences). Il a officialisé des transformations dans bien des domaines de la pratique religieuse et organisé précisément la lutte contre les hérésies ou encore précisé le sort réservé aux juifs en Occident. Il conviendra de voir dans quelle mesure ses décisions ont été appliquées dans les zones au programme.

L'Église au XIII^e siècle joue aussi un rôle majeur et unificateur dans le domaine intellectuel et artistique. Des hommes d'Église encadrent partout une formation intellectuelle uniforme délivrée en latin, celle des clercs comme celle des laïcs. L'intellectuel d'origine sicilienne, **Thomas d'Aquin, réussit la synthèse entre la pensée antique et le**

christianisme : il est à l'origine de la **scolastique** qui pendant plusieurs siècles s'impose partout en Europe (il est aussi l'un des fondateurs de la pensée politique moderne, notamment dans le domaine du droit international ; il précise ainsi la notion de Guerre juste). L'Église contrôle le savoir transmis et produit dans les jeunes universités. Des clercs mobiles, qui se déplacent entre les différentes régions et les différents États, contribuent à faire circuler les idées, les savoirs et les savoir-faire. **L'Église porte des transformations artistiques majeures qui contribuent à unifier l'Occident.** Dans le domaine artistique, l'Église n'agit pas coupée du monde, elle opère en étroite collaboration avec de puissants laïcs, des artistes et des artisans. La « révolution gothique » incarne la capacité mobilisatrice de l'Église. Né au XII^e siècle, l'« art ogival » – dit aussi « art français » en raison de son origine géographique (c'est bien plus tard qu'apparaît le terme « gothique ») – se diffuse largement au-delà du Royaume de France. La Sainte Chapelle, voulue par Louis IX pour abriter les reliques christiques de la Passion, incarne les évolutions de cet art au XIII^e siècle et le temps du gothique rayonnant. Ce thème n'est pas anecdotique aux yeux du jury puisque dans la bibliographie fournie par l'ENS figurent plusieurs titres sur l'art, en particulier gothique. **Mais, en même temps, apparaissent dans les zones au programme des courants artistiques spécifiques.** L'**art cistercien** s'est développé uniformément dans toutes les institutions religieuses qui dépendaient de Cîteaux. Il donne aux monastères cisterciens une identité bien particulière. L'art gothique peut aussi prendre des formes plus régionales, ainsi en Italie où il apparaît plus tardivement avec des caractéristiques propres. Et c'est dans le cadre de ce **gothique italien** qu'émerge une peinture avant-gardiste travaillant le rendu des émotions et la profondeur en peinture (cf. *Les avant-courriers de la Renaissance*, Cimabue, Duccio et Giotto). En Sicile s'est développé dans les bâtiments religieux comme les constructions civiles un style hybride dit **normand-arabo-byzantin**, car né à la confluence de trois influences (dans l'ordre chronologique, byzantine, arabe, normande).

Enfin, le rapport entre les institutions religieuses et les États prend aussi un caractère plus régional. Dans l'Empire, il conduit à deux grands mouvements qui montrent bien l'imbrication très étroite et, en même temps, la complexité des liens entre la politique et la religion. D'une part, les relations entre l'Empire et la papauté continuent d'être ponctuées de tensions qui sont des échos à la lutte entre le sacerdoce et l'Empire débutée à la fin du XI^e siècle. D'autre part, les chevaliers porte-glaive puis les teutoniques (tous Allemands), deviennent les fers de lance pour la conquête, la christianisation, puis l'administration, la modernisation et le développement économique de nouveaux territoires situés au frontière de l'Empire, lesquels territoires sont rapidement considérés comme allemands (1226, **Bulle d'or de Rimini** octroyée par l'Empereur du Saint-Empire Frédéric II qui accorde à l'ordre teutonique la souveraineté sur les États qu'il a conquis à l'est de l'Empire, et qui permet la constitution d'un puissant État monastique des chevaliers teutoniques). **La lutte contre les hérésies a constitué un enjeu majeur du XIII^e siècle aussi bien en France que dans le nord de l'Italie.** La papauté a fini par condamner l'hérésie vaudoise. Puis la papauté et la royauté se sont mises d'accord pour lutter contre l'hérésie albigeoise. Mais les méthodes mises en œuvre par le pouvoir civil dans le cadre de la croisade des Albigeois (1209-1229) n'ont pas été jugées suffisantes par l'Église. La lutte contre les hérésies a finalement conduit à des transformations majeures au sein de l'Église avec l'apparition, en France et en Italie, des ordres mendiants et l'organisation de l'**Inquisition**. L'aboutissement de la Réforme papale avec le Concile de Latran IV est aussi par bien des aspects une réponse au danger que l'hérésie a fait peser sur l'Église/communauté des croyants comme institution ecclésiastique.

Les aspects économiques et sociaux constituent le troisième grand axe de la question. Le XIII^e siècle est un siècle de croissance et ce phénomène a contribué à le qualifier de beau XIII^e siècle. **Il s'agit d'abord d'une croissance démographique** dont il faut connaître les causes (notamment les avancées techniques dans le domaine agricole, la remise en culture ou

la mise en culture de nouvelles terres notamment par les institutions ecclésiastiques) et les conséquences (pression démographique dans les campagnes déjà cultivées, exode rural vers les villes et capacités humaines à mettre en culture de nouvelles terres). **Il s'agit ensuite d'une croissance de la production agricole** laquelle est la première cause d'enrichissement des pays au programme. Il convient de savoir expliquer comment travaillent les paysans au XIII^e siècle (modalités de production traditionnelles ou nouvelles). Pour toute cette partie du sujet, le rôle des États est négligeable. En revanche, celui des seigneurs laïques est primordial. De même que celui des institutions ecclésiastiques, par le biais des terres dépendant des évêques et des archevêques, ou appartenant aux monastères et aux ordres militaires (ainsi pour les commanderies notamment des Templiers). L'idée de croissance économique devra cependant être relativisée pour la fin de la période au programme, dès lors qu'à partir des années 1270 l'Europe entre dans une période de « petit âge glaciaire » conduisant à l'essoufflement de la production, puis à la stagnation de la population. **Les campagnes sont aussi à l'origine de la croissance de la production artisanale.** Elles produisent les matières premières qui lui sont nécessaires (pour fabriquer les métaux, les minerais et le charbon ; pour la production du verre, le sable = la silice, pour celle de la poterie, la terre et, dans les deux cas, le bois pour chauffer ; pour la réalisation des textiles, les fibres végétales – lin, chanvre – ou animale – laine ; également, le cuir qui sert à la création de quantité d'objets permettant, aux hommes comme aux animaux, de porter...). Une partie de la production artisanale est réalisée dans les villages (forgerons, potiers, fileurs, tanneurs). Les monastères sont aussi de grands centres de production artisanale qui peuvent même s'avérer porteur de modernité (cf. les monastères cisterciens comme en France celui de Fontenay-le Comte).

Le XIII^e siècle est aussi celui d'une croissance dans les villes. Elles sont plus nombreuses et plus grandes. On trouve en tête des villes des métropoles (à commencer par Paris « la ville-monstre ») qui sont plus peuplées et qui opèrent des fonctions très diverses (politiques, religieuses, intellectuelles, économiques). Les paysages s'y transforment avec l'étalement urbain au-delà des murailles, dans des faubourgs, et les reconstructions des centres-villes à l'heure du gothique. Ces villes à la fois se complètent et se font concurrence, y compris par le biais de la hauteur des tours des bâtiments publics, voire en Italie des tours privées, celle des clochers ou des flèches des églises. Des villes nouvelles apparaissent aussi, comme les bastides du sud du Royaume de France créées surtout après la Croisade des Albigeois. **Les villes sont de grands pôles économiques.** La production artisanale et artistique des villes est très diversifiée. Leur richesse permet la transformation des paysages urbains (les grands programmes architecturaux religieux et civils n'ont été possibles que grâce à cette richesse des villes). Les villes attirent une grande bourgeoisie commerçante qui, progressivement, en prend le contrôle, tout en gagnant des privilèges qui sont des garants de l'autonomie (en particulier dans le nord de l'Italie, mais pas seulement). **Par ailleurs, autour des villes, de nouvelles formes de commerce se développent, et elles prennent un caractère interétatique.** Les marchands italiens sont très actifs, non seulement en Italie mais encore dans les deux autres zones au programme. Ils font la richesse des Républiques urbaines et contribuent à l'intense activité artistique dans ces villes. En France, les foires sont très prospères, en particulier celles de Champagne qui accueillent des marchands de toutes les origines. Dans l'Empire, commence à s'imposer la **Hanse**, association de villes marchandes de la Mer Baltique qui a obtenu des privilèges des souverains.

La diversité des thèmes au programme conduira à utiliser des sources variées.

Les sources narratives constituent une première catégorie de documents à analyser (chroniques, annales, *vitae*, correspondances). Viennent ensuite les actes de la pratique, écrits à vocation « pratique » (diplômes/chartes royales, autres chartes, donations, testaments...), qui sont indispensables à la vie économique et sociale. Ces deux catégories nous renseignent sur

bien des sujets. Parmi la manne des sources pour le XIII^e siècle abondent celles d'origine ecclésiastique (statuts synodaux), et en particulier les écrits issus de la curie romaine/du pape (actes conciliaires, bulles, décrétales).

Seront en complément évoquées les sources matérielles. Ainsi, l'analyse des monnaies apporte beaucoup non seulement à la connaissance des échanges, mais encore à celle dont le pouvoir entend se représenter. Les résultats de fouilles et les techniques modernes de l'archéologie permettent de dresser des tableaux très complets de la vie des hommes au XIII^e siècle. La **palynologie** (l'étude des pollens) et la **carpologie** (l'étude des restes végétaux) toutes les deux renseignent sur la flore locale et donc les pratiques agricoles, l'alimentation et les préparations culinaires ; l'**anthracologie** (l'analyse des charbons de bois qui détermine les espèces dont ils proviennent) permet de connaître les forêts et les paysages passés ainsi que les relations entretenues par l'homme avec le bois ; enfin l'**archéozoologie** s'intéresse aux vestiges osseux d'origine animale (os, dents, corne) et permet d'étudier le lien entre les hommes et les espèces animales, notamment la domestication animale, le pastoralisme, la chasse ou l'évolution des goûts alimentaires.

II. Travail d'été

Pour commencer à vous imprégner de ce programme, je suggère, suivant le temps dont vous disposez, vos besoins et vos ambitions, de réaliser le premier travail suivant au cours de l'été :

-Pour les étudiants qui ont étudié au Lycée Honoré de Balzac en hypokhâgne, révisez avec le plus grand soin le cours « L'Église une institution puissante en Occident au Moyen Âge central » afin de revoir tout ce qui a trait aux structures de l'Église latine et à ses évolutions, en étant bien entendu attentifs aux nouveautés touchant le XIII^e siècle.

-Pour tous les étudiants anciens de Balzac ou extérieurs au lycée, vous pouvez avoir un premier aperçu global du programme grâce à l'ouvrage publiée en 2021 spécialement pour préparer la question (qui avait alors déjà été donnée pour le concours)

- Marie-Luce Septsault, *Le beau XIII^e siècle (1180-1270). Royaume de France, Empire allemand et Italie*, Paris, Atlande, coll. « Clefs concours », 2021, 518 p.

Attention l'ouvrage est dense, il n'est pas question de vous y perdre ; lisez-le avec l'idée d'une première imprégnation sur le programme, surtout pas de tout mémoriser dès cet été.

Vous pouvez aussi choisir de réduire le champ en vous concentrant sur le cas de la France avec l'ouvrage

- Jean-Christophe Cassard, *1180-1323. L'âge d'or capétien*, Paris, Belin, coll. « Histoire de France », 2014, 778 p.

Dans ce dernier ouvrage, attention à bien sélectionner ce qui concerne le XIII^e siècle).

Au fil de vos lectures, constituez-vous de premières chronologies sur l'histoire des zones au programme (les ouvrages en comportent en général une ; utilisez aussi les dates qui figurent dans ce polycopié). Réalisez ces chronologies plutôt sous forme de fichiers informatiques afin de pouvoir les compléter au cours de l'année. Mémorisez déjà les règnes des rois de France, des empereurs allemands, les grandes dates des conflits entre la France et l'Angleterre, les conflits politico-militaires intra ou interétatiques, les conciles généraux du XIII^e siècle, les 6 croisades au cours de la période au programme, etc.

Réalisez aussi des fiches biographiques succinctes (là aussi de préférence sous forme de fichier informatique pour pouvoir les compléter au fil de l'année) sur les grands personnages du programme : roi de France, Empereur allemand, papes les plus importants (il ne s'agira pas de connaître tous les papes, car, la période au programme en compte 14 ; mais le pontificat de certains sont fondamentaux, en particulier celui d'Innocent III) ou d'autres grands acteurs ayant eu une influence dans la sphère religieuse (des fondateurs d'ordre en particulier **François**

d'Assise et **Dominique de Guzman**, un intellectuel comme **Thomas d'Aquin**, ou de grands laïcs dont l'action dans le domaine religieux a été majeure, en particulier **Louis IX**).

Ces deux dernières parties du travail peuvent être mutualisées à l'intérieur de petits groupes (de 2 à 4 étudiants par exemple).

=>L'idée n'est donc pas que vous commenciez seul à traiter le programme, mais que vous débutiez l'année avec de grands points de repère afin que la compréhension du cours et que l'apprentissage soient facilités (le rythme en khâgne est soutenu).

Pour ceux qui, une fois ce travail effectué, ou bien à la place de ce travail général préfèrent plutôt approfondir certains aspects du programme, suivent d'autres suggestions de lecture.

Des numéros de la revue *L'Histoire* (que vous trouverez dans la plupart des bibliothèques) permettent d'entrer dans certaines parties du sujet de manière efficace et agréable. Les articles sont écrits par des spécialistes et ils sont très bien illustrés de documents :

- Paris, « La ville-monstre », *L'Histoire*, Les Collections, n°105, décembre 2024.
- Dossier « La Hanse. Puissance des marchands allemands », *L'Histoire*, n° 482, avril 2021.
- Dossier « Saint Louis. Géopolitique d'un roi chrétien », *L'Histoire*, n° 478, décembre 2020.
- Dossier « Bouvines, 1214. La plus belle bataille du Moyen Âge », *L'Histoire*, n° 399, mai 2014.
- Dossier « La cité italienne. Un modèle de République », *L'Histoire*, n° 394, décembre 2013.
- Dossier « Une révolution au Moyen Âge. Lire et écrire », *L'Histoire*, n° 463, septembre 2019.
- Dossier « 1075 - Réforme grégorienne. L'Église prend le pouvoir en Occident », *L'Histoire*, n° 507, mai 2023.
- Dossier « La croisade. Une colonisation comme les autres ? », *L'Histoire*, n° 435, mai 2017 ou « Le temps des croisades », *L'Histoire. Les collections*, n° 4, février 1999.
- Dossier « Les cathares. Comment l'Église a fabriqué des hérétiques », *L'Histoire*, n° 430, décembre 2016 ou dossier « Le Midi a-t-il été colonisé ? », *L'Histoire*, n° 255, juin 2001.
- « Puissance des cathédrales. Comment le Moyen Âge a traversé les siècles », *L'Histoire. Les collections*, n° 89, décembre 2020 ou dossier « Les bâtisseurs de cathédrales. Les secrets des chefs d'œuvre », *L'Histoire*, n° 249, décembre 2000.
- Dossier « Moyen Âge. La révolution, gothique », *L'Histoire*, n° 419, janvier 2016.
- « L'âge d'or des abbayes. Une révolution religieuse au Moyen Âge », *L'Histoire, Les collections*, n° 67, avril 2015 ou Dossier « L'âge d'or des grandes abbayes », *L'Histoire*, n° 217, janvier 1998.
- Dossier « François d'Assise », *L'Histoire*, n° 348, décembre 2009.

Trois autres ouvrages de référence sur la question au programme peuvent être consultés par ceux qui souhaiteraient se former aussi sur l'Allemagne ou l'Italie ou qui souhaiteraient se former plutôt sur ces deux espaces que sur la France :

- Michel Parisse (dir.), *L'Allemagne au XIII^e siècle*, Paris, Picard, 1994, 232 p.
- Michel Parisse, *Allemagne et Empire au Moyen Âge*, Paris, Hachette supérieur, coll. « Carré histoire », 2008, p. 123-222.
- Jean-Pierre Delumeau et Isabelle Heullant-Donat, *L'Italie au Moyen Âge (Ve-XVe siècle)*, Paris, Hachette supérieur, coll. « Carré histoire », 2008, p. 129-145 et 146-219.

« Le monde grec de 510 à 362 avant notre ère »

I. Présentation de la question

La deuxième question au programme est une question d'histoire ancienne portant sur le monde grec entre 510 et 362 avant notre ère. Nous la traiterons dans la deuxième partie du semestre.

L'espace à étudier concerne tout le monde grec, le jury précise bien qu'il ne s'agit pas de traiter seulement de la Grèce (= pas seulement de la Grèce continentale dite aussi Grèce propre). **Il faudra donc connaître les concours du monde grec, lesquels évoluent peu au cours de la période au programme.** Le monde grec inclut l'ensemble des cités grecques qui, du fait de la colonisation grecque, ont été créées dans l'espace méditerranéen. Il faut y ajouter celles qui ont été créées à partir de la Mer Égée, sur les annexes nord-est de la Méditerranée. Ce qui signifie que le monde grec comporte alors concrètement = la Grèce continentale ou Grèce propre incluant l'île d'Eubée + la Grèce égéenne (= les cités créées dans les îles de la Mer Égée) + la Grèce d'Asie mineure implantée sur le littoral de l'Asie mineure + la Grande Grèce (= l'Italie du sud et la Sicile qui ne passe aux Rome qu'après la fin du programme, après la Première Guerre punique de 264-241 avant notre ère) + les « franges du monde grec » qui ont été plus récemment colonisées, soit des colonies plus au nord-ouest de la Méditerranée, dont Massalia, et surtout des emporion (= des places de commerce qui ne sont pas de vraies cités indépendantes politiquement) et, sur le littoral sud/africain, essentiellement Cyrène + un grand nombre de colonies situées sur les détroits et autour du Pont-Euxin.

Ce cadre géographique large signifie qu'il vous faudra travailler impérativement avec des cartes pour vous le rendre familier et utiliser les termes qu'employaient les Grecs (= apprendre le nom des espaces naturels tels que les Grecs les nommaient, qui ne sont pas toujours ceux que nous utilisons, Mer Égée était bien Mer Égée pour les Grecs, du nom d'Égée le père de Thésée, mais par exemple la Mer noire était appelée le Pont-Euxin par les Grecs et la Mer de Marmara située entre les détroits des Dardanelles et du Bosphore, la Propontide ; si le détroit du Bosphore était bien déjà le Bosphore, celui des Dardanelles était l'Hellespont ; et ce que nous nommons Mer d'Azov était appelé Lac Méotide par les Grecs).

De même, il faudra connaître le nom de nombreuses cités et savoir les situer au sein du monde grec, bien leur nom complet car par exemple plusieurs cités s'appellent Héraclée (pour les distinguer dans ce cas il y a une précision, ex Héraclée-du-Pont dans le Pont-Euxin). Pour autant, il va de soi que certaines cités sont plus importantes que d'autres, en particulier Athènes, Sparte et Thèbes. Il faudra aussi connaître les contours des alliances contractées entre ces cités, à commencer par la Ligue de Délos.

Pour ce qui est de la dimension temporelle, le jury situe le programme entre 510 et 362 avant notre ère. La période au programme porte donc sur près de deux siècles, **la toute fin du VI^e siècle avant notre ère et la première moitié du IV^e siècle avant notre ère** (je ne mentionnerai plus avant notre ère dans la suite de cette présentation). La période étudiée correspond à ce que les historiens appellent la **période classique** (elle vient après la Grèce archaïque dont les bornes fluctuent suivant les auteurs, elle comprend en général trois siècles, et court du début du VIII^e à la fin du VI^e siècle ; elle est suivie par la période hellénistique, qui fait suite à la mort d'Alexandre le Grand en 323 et se prolonge jusqu'à la conquête romaine et la prise de l'Égypte lagide au I^{er} siècle, en 30). La lettre de cadrage précise que les deux dates données correspondent à des événements à caractère politique (510 la chute du tyran Pisistrate à Athènes et la destruction de Sybaris par Croton, deux colonies grecques du sud de l'Italie ; 362 la Bataille de Mantinée qui a opposé les troupes de Thèbes à celles de Mantinée et de

Sparte, Thèbes en ressort vainqueur, naît alors un nouvel équilibre entre les puissances). Cette périodisation signifie que nous aurons à travailler sur les **Guerres médiques** qui ont conduit les Mèdes (= des Perses) à faire peser de très grandes menaces sur la Grèce qui à la fois a été envahie et en partie détruite, mais, en même temps, a d'autant plus pris conscience de son unité culturelle dont religieuse, a su s'unir contre l'envahisseur (490 = Bataille de Marathon, 480 = Bataille de Salamine) et finalement le chasser et renaître. Suite à ces Guerres médiques, Athènes s'impose comme une cité très puissante qui rayonne sur beaucoup d'autres grâce à la **Ligue de Délos**. Le V^e siècle, qui est souvent appelé de manière abusive le **siècle de Périclès**, figure donc au cœur de la question. Ce qui nous permettra de faire un tableau détaillé de la situation d'Athènes à cette époque où elle rayonne donc sur toute une partie du monde grec. Cette période d'**hégémonie athénienne** conduit à l'apparition de critiques de plus en plus virulentes et à la constitution d'un camp adverse autour de la grande concurrente qu'est Sparte. Les tensions entre Athènes et Sparte mènent à la **Guerre du Péloponnèse**. Entre 431 et 404 cette guerre oppose Athènes et ses alliés à Sparte et ses alliés. Elle s'achève par la défaite d'Athènes, dont l'Empire s'effondre alors tandis que la Ligue de Délos est dissoute. S'ouvre une période de domination de Sparte, qui est cependant courte. De fait, le sujet s'achève avec la **Bataille de Mantinée** qui est une défaite spartiate.

Le jury précise bien « Il est donc clair que le cadre évènementiel, fondamental, doit être connu ». Il y aura donc un certain nombre d'évènements essentiellement politico-militaires à mémoriser et de ce fait il sera indispensable de construire des chronologies. Il faudra aussi connaître les différents types d'organisations politiques des cités et leurs évolutions (la question de la citoyenneté et des institutions politiques, celle de l'ostracisme ou de l'exil, mais aussi la place des métèques dans les cités). Le processus de décision politique sera évidemment au cœur de la réflexion. Et, comme dans le monde grec la religion est civique, la place des dieux dans la vie de la *polis* sera étudiée en détail (cf. plus loin). Pour ce qui est de la guerre, devront être évoquées les conditions de combat sur terre (l'armement de l'hoplite, la stratégie et la tactique mises en œuvre avec les phalanges) ou sur mer (l'équipement en trières et le recrutement des rameurs et des combattants sur mer).

Mais, pour cette période et cet espace, le jury n'entend pas limiter la question aux aspects politico-militaires. Dans la lettre de cadrage, il précise bien que des thèmes très variés doivent être étudiés : économiques et sociaux, matériels, culturels, intellectuels et religieux. **C'est donc à un tableau large de la vie dans le monde grec que doit conduire l'étude.** Devront être abordés notamment la séparation entre l'homme libre et l'esclave, les conditions de basculement dans l'esclavage y compris pour des Grecs (par exemple suite à une défaite ou à un acte de piraterie) comme de sa sortie (l'affranchissement donc), du commerce des esclaves ou encore de l'usage très diversifié que les Grecs font des esclaves (certains travaillent très durement dans des mines, de plomb et d'argent notamment, d'autres dans les champs, d'autres encore sont plutôt des domestiques, et, dans le cadre du travail domestique, peuvent exercer une activité plus de type intellectuel relevant du secrétariat, voire de l'enseignement). Les activités productives et commerciales des Grecs, y compris des libres, seront présentées : grandes caractéristiques de l'agriculture comme des activités artisanales ; pour ce qui est des échanges, l'importance des navires, des ports et de la mer que ce soit au sein du monde grec, voire pour des transactions entre des Grecs et les barbares. De ces activités économiques découle une occupation particulière de l'espace par les Grecs. Pour ce qui a trait à la culture, on s'intéressera aux modalités d'éducation des enfants de citoyens, comme à la richesse de la vie intellectuelle dans les cités et entre les cités, en insistant sur l'importance des lettres, de la littérature, du théâtre et de la philosophie. La rivalité entre les cités les conduit à utiliser l'architecture comme un outil au service de leur grandeur, et l'importance de la religion civique explique l'investissement financier auquel se prêtent les cités dans les bâtiments à vocation

religieuse, en particulier dans les sanctuaires et dans leurs éventuelles annexes (théâtre ou équipements sportifs notamment). La place de la religion dans la paix comme dans la guerre sera un thème important. Il conviendra d'expliquer la place des panthéons et d'étudier les modalités très diverses de consultation des dieux et de remerciements des dieux. Les concours sportifs ou artistiques seront montrés comme soudant les Grecs tout en étant un élément de la compétition qui oppose les cités. Ils seront étudiés comme les différentes formes de pèlerinage.

Compte tenu de la diversité des thèmes au programme, des sources diverses seront utilisées et expliquées. Les aspects, politiques, militaires et religieux sont bien connus grâce à des textes. Il s'agit à la fois de sources narratives, et de sources épigraphiques (de textes qui ont été gravés). Pour ce qui est des sources littéraires, il faudra connaître des auteurs qui pour traiter de cette période sont en nombre limité. Il s'agit à la fois d'auteurs contemporains de la période au programme. Parmi les plus connus, **Hérodote** et ses *Histoires/Enquête*, **Thucydide** et son récit détaillé de la *Guerre du Péloponnèse*, **Xénophon** qui a écrit dans les *Helléniques* comme une suite à *La Guerre du Péloponnèse*, qui raconte donc l'histoire de la Grèce de 411 à 362 (date de la fin de votre programme) Le jury indique aussi que les **œuvres théâtrales** peuvent être utilisées (**Eschyle**, **Sophocle**, **Euripide**) ou des **œuvres philosophiques** (**Platon** et **Aristote**). Le jury précise que pourront également être utilisés des auteurs postérieurs au programme mais qui ont parlé de cette époque. Il cite des auteurs de langue grecque comme **Diodore de Sicile**, auteur du I^{er} siècle avant notre ère qui a écrit la *Bibliothèque historique* histoire universelle traitant aussi du passé de la Grèce, en particulier de la Grande Grèce, et **Plutarque** auteur du I^{er} siècle de notre ère et du début du II^e siècle qui a écrit les *Vies des hommes illustres/Vies parallèles* mettant en parallèle un Grec et un Romain (50 biographies, 46 par pair ; ce serait évidemment celle d'un Grec qui vous serait donnée). Pour les aspects politiques, et surtout culturels, en particulier religieux, notre connaissance est tributaire aussi des inscriptions, de l'épigraphie donc.

Pour les aspects économiques et sociaux ou matériels doivent être connues des sources matérielles, donc le résultat de fouilles terrestres ou marines. Elles permettent de découvrir des céramiques et des pièces de monnaies, qui disent beaucoup de la culture matérielle et des échanges. Les fouilles sont aussi très instructives pour ce qui est de l'urbanisme et de l'architecture.

II. Travail d'été

Pour ceux qui auraient déjà fait de l'histoire grecque, commencez bien sûr par relire vos cours. Pour les autres qui voudraient s'imprégner de l'histoire du monde grec au cours de la période au programme, vous pouvez consulter et prendre en notes

- François Ruzé, Marie-Claire Amouretti et Philippe Jockey, *Le monde grec antique*, Paris, Hachette, coll. « HU, Histoire », 2018, 352 p.

C'est le livre troisième intitulé « La Grèce classique » qui vous sera le plus utile.